

**Beau projet d'investissement :****€ 1.050.000**

Chaussée De Boondael 80, 1050 Ixelles



IMMO ID BRUXELLES vous propose un beau projet d'investissement "bâtiment principal avant avec annexe et bâtiment arrière à rénover" situé à deux pas des Étangs d'Ixelles, de la place Flagey, et du boulevard Général Jacques.

Utilisation licite du bien d'après "Analyse Technique Urbanistique" :

Bâtiment à front de rue : 3 logements, caves et combles

Bâtiment de fond : Atelier (activité productive) et 2 logements

Aujourd'hui, on retrouve 11 unités de logement :

- Bâtiment avant :

Rez avant souplex (+/- 48 m<sup>2</sup>) : G - Rez Arrière (en cours) : (en cours)

1<sup>er</sup> étage avant (+/- 33 m<sup>2</sup>) : F - 1<sup>er</sup> étage arrière (+/- 36 m<sup>2</sup>) : G

2<sup>nd</sup> étage avant (+/- 30 m<sup>2</sup>) : G - 2<sup>nd</sup> étage arrière (+/- 36 m<sup>2</sup>) : G

3<sup>rd</sup> étage avant (+/- 33 m<sup>2</sup>) : G - 3<sup>rd</sup> étage arrière (+/- 22 m<sup>2</sup>) : G

- Bâtiment arrière :

Rez (+/- 111 m<sup>2</sup>) : D

1<sup>er</sup> étage (+/- 56 m<sup>2</sup>) : D-

2<sup>nd</sup> étage (+/- 38 m<sup>2</sup>) : F

Les entités sont équipées de compteurs individuels (gaz et électricité), de châssis double vitrage, et d'une chaudière individuelle au gaz.

Remarques :

8 ménages d'après l'historique des domiciliations par étage avant 1993

8 logements d'après la péréquation cadastrale de 1970 à 1975.

Une exclusivité IMMO ID

Prix : 1.050.000 €

À découvrir !

Informations non contractuelles

## Caractéristiques

Beau projet d'investissement :

**€ 1.050.000**

Chaussée De Boondael 80, 1050 Ixelles

#### GÉNÉRAL

Adresse:	Chaussée De Boondael 80 1050 Ixelles
Prix:	€ 1.050.000
Largeur de façade:	5.5 m
Revenu cadastral:	€0
Disponibilité:	A convenir

#### CONFORT

Chauffage:	Individuel
Cuisine:	Non communiqué
vitrage:	Double
Cadre de fenêtre:	Pvc

#### EPC

Niveau EPC: Non Communiqué

#### INFORMATION ADDITIONNELLE

Destination de planification urbaine:	Demandée
Permis d'urbanisme:	Demandé(e)
Assignation et demande de récupération:	Demandé(e)
Droit de préemption:	Demandé(e)
Permis de lotissement:	Demandé(e)
Zone sensible aux inondations:	Pas encore demandé